

Lettre d'information de la Croix Verte N°29

NOVEMBRE 2020

L'édito du président

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 17 octobre dernier. Voici la liste des membres du conseil d'administration élus pour deux ans : Louis Collette de Chalèze, Daniel Gruet de Besançon, Christine Blanc de Thise (Trésorière adjointe), Viviane Molard de Roche, Jean-Luc Vuillemin de Roche (Trésorier), Philippe Guy d'Amagney (Vice-Président) et Alain Aymonier de Roche (Président). Le conseil d'administration a élu les membres du bureau qui se compose du Président, du Vice-Président, du Trésorier et d'une Trésorière adjointe.

La filière de recyclage que nous avons mise en place est en difficulté, suite aux conséquences du Corona virus et du confinement qui ont conduit à une récession économique et à une chute des prix de rachat du plastique à recycler. L'entreprise qui nous rachète les bouchons doit encore nous régler les dernières livraisons. En temps normal, nous devons la relancer plusieurs fois pour obtenir les paiements, et en ces temps perturbés, cela risque bien d'être encore plus difficile d'obtenir les paiements en retard.

Nous basculons la collecte sur les bouchons de liège qui seront dorénavant notre seule source de financement pour les projets à destination des associations travaillant avec les personnes handicapées. Le détail vous en est fait par Philippe Guy, dans les articles ci-après.

Planter aujourd'hui, pour demain...

Nous continuons les plantations au travers des actions initiées par Viviane Molard. Les haies plantées au printemps autour des parcelles de maraichage exploitées par Gérard Pavlinovac ont bien survécu à l'été, avec un taux de reprise supérieur à 80 %. Les plants secs seront remplacés cet automne par des plants restants en jauge. **Un projet de verger de sauvegarde** sur un terrain de la commune de Roche Lez Beaupré devrait voir le jour d'ici le printemps prochain. **C'est un projet qui vise à replanter des espèces d'arbres fruitiers régionaux, locaux, et anciens, pour les conserver à destination des générations futures.** Ce projet est subventionné par la région, la municipalité, les entreprises locales (Ardéa – Compo) et par vous-même si vous le souhaitez, par des dons en nature (arbres et plans pour les haies si vous en avez), ou en euros !

Gageons que les contraintes sanitaires ne mettront pas à mal tous nos projets !

Les bouchons en plastique

Nous recevons encore quelques sacs de bouchons plastiques dans notre cabanon, mais au fil du temps, ils n'existeront plus, pour faire place aux sacs de liège.

La récupération des bouchons plastiques ne pourra reprendre que sous certaines conditions assez drastiques :

Un local plus grand ; un contrat avec une nouvelle société de récupération de plastique ; un investissement en matériel.

L'entreprise qui achète les bouchons de Maiche vient chercher 7 tonnes en une seule fois, soit environ 56 m³. C'est un camion benne, il faut donc vider les sacs à l'intérieur avec l'aide d'un chariot élévateur car la benne ne se pose pas au sol. Le tri est beaucoup plus contraignant, il ne doit pas y avoir de papier, carton ou aluminium sur les bouchons et tous ceux issus de la pharmacie ne sont pas acceptés.

Il est donc impossible pour le moment de reprendre cette collecte. Comment trouver un local gratuitement autour de Roche-Lez-Beaupré, nous accueillant et nous permettant de stocker 30 bigs bags de 2 m³ chacun et possédant aussi le triphasé pour le broyeur ? ??

Les bouchons de liège.

Nous avons commencé à trier les bouchons de liège.

Un sac rempli au maximum pèse environ 23 kg. Sur une palette nous pouvons en ranger 10 soit une estimation de 250 kg. Nous devons serrer les sacs avec des liens en plastique pour assurer leur transport. Un sac peut contenir environ 4 000 bouchons. Pour un envoi, il nous faut centraliser 200 000 bouchons soit 5 palettes. Le prix à la tonne est de 330 euros.

Les mauvais bouchons représentent ¼ du volume.

Nous avons conservé le broyeur en cas d'une nouvelle demande pour l'isolation de comble ou de dalle.

Le tri demande une grande vigilance. Avec le même nombre de bénévoles, dans le même temps, nous ne trions que le volume de 6 sacs de liège par rapport aux 30 sacs de bouchons plastique auparavant. Nous comptons sur chacun de vous pour prospecter : famille, amis, restaurants, associations... C'est le nombre de petits collecteurs qui fera la différence.

Opération Arrosage Economique

Oyas Environnement nous a prévenus que nous devrions recevoir notre commande fin novembre. Ils seront stockés au local afin que les personnes viennent les chercher et pourront ainsi voir les différents types d'oyas que nous avons commandés pour les présenter au public. Nous espérons que le confinement ne retardera pas la livraison.

Trésorerie et adhésion.

Nous avons fait le point sur une année entre les frais de l'association et les cotisations des adhérents. Nous avons un déficit de plus de 300 euros. Nous pourrions économiser sur le poids de notre poubelle et sur l'achat de matériel. Il est important de compter sur de nouveaux adhérents pour essayer d'équilibrer nos comptes sans puiser dans notre trésorerie. La cotisation est renouvelable toujours en janvier. La cotisation annuelle de 16 euros reste inchangée depuis des années. Mener des actions nouvelles reste toujours possible, mais avec le concours de nouveaux adhérents.

Développement de la 5 G dans la Vallée Verte.

Voici un dossier qui commence à prendre de l'ampleur, du fait que certains scientifiques et chercheurs sonnent l'alerte et demandent un moratoire sur un développement rapide et massif de la 5G. Et bien sûr cela perturbe les plans établis par nos technocrates et industriels qui ont gros à gagner dans cette affaire. Les écolos sont encore des empêcheurs de gagner en rond ! (dans tous les sens du terme) On nous traite de rétrogrades, d'hommes des cavernes. Voici des attaques bien senties qui démontrent, s'il en était encore besoin, que les décideurs politiques ont d'autres intérêts que le bien-être de leurs concitoyens, et d'une société équitable, qui permette à tous de profiter des progrès technologiques pour une vie meilleure. La vie meilleure, elle est surtout pour ceux qui vont s'enrichir au détriment des plus démunis, sans se préoccuper de leur santé.

Je ne suis pas un scientifique, je n'ai pas le savoir qu'affichent nos responsables politique, qui s'en remettent aux études orientées des différents opérateurs : « ne craignez rien, tout va bien, aucun risque ». A force d'entendre ce discours, on finit par douter, car notre société est de plus en plus mal en point...

Donc **quand j'entends** deux ONG allemandes qui montent au créneau pour l'impact des ondes sur les insectes dont l'effondrement de la population n'est plus à démontrer, et déjà dénoncées depuis de très nombreuses années ; **quand je lis** que plus de 170 scientifiques de 37 pays demandent un moratoire sur le développement de la 5G, quand dès 2011, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait classé les radiofréquences comme « cancérogènes possibles pour l'Homme » ; puis en 2016, une étude étasunienne du National Toxicology Program de grande ampleur montrait que des rats exposés à des ondes de ce type développent des cancers ; la même année, en juillet, une étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) estimait que ces « ondes ont des effets possibles sur les fonctions cognitives et le bien-être des plus jeunes », **quand on sait** le temps que va prendre un cancer pour se déclarer, initié et /ou stimulé par un environnement très dégradé, **comment peut-on affirmer que ces ondes émises pour diffuser la 5G sur tout le territoire sont sans effets sur la santé ?**

Notre position est claire et simple : nous allons demander à nos maires un moratoire sur le développement de la 5G sur les communes de la Vallée Verte, « jusqu'à ce que les dangers potentiels pour la santé humaine et l'environnement aient été (...) évalués par des scientifiques indépendants de l'industrie (...). Il est prouvé que les émissions CEM-RF sont nuisibles à l'homme et à l'environnement ».

Un nouveau combat à mener pour le bien-être de tous !!!

Ce dossier est à rapprocher au développement des zones à urbaniser sur la commune de Chalèze à proximité de lignes à haute tension, dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la nouvelle municipalité n'est pas ouverte au dialogue, et qu'elle reste sourde à nos messages d'alerte !!!

La presse nationale commence à parler de ces problèmes de Champs Electromagnétiques... Mais cela suffira-t-il à lever la chape de plomb qui étouffe la communication sur ce sujet ???